

A l'Orange  
Orange 27. Monsieur;  
E. 1678.

J'ay bien reue la Lettre qd' il vous a plu de me faire  
le 5<sup>e</sup> de ce Mois. J. A. aussi a eu celle que Monsieur vous  
aviez le Luy faire le 1<sup>er</sup> Octobre dernier au sujet  
principalement de l'usage de la Majorité de la Chambre  
dans la Couronne; conduré, & des réquisitoires  
publiques qui se ont été faictes pendans. Mais  
j'ay à vous dire, Monsieur, avec regret, que j'ose  
pas, qu'en la Part de Monsieur faire un propos  
comme à l'autre, J. A. ne se pouvant tenir satisfait  
des raisons que vous alleguez pour excuser la  
silence du T. Dernier que M. R. n'a fait  
de demandes en cette occasion. Aussi, quant je me  
suis vu contraint de faire la raison de cette raison, j'y  
vous avoue que j'ay rien que dire. Nous, protest  
passe que tout bon Seigneur, la quelque profession  
qu'il soit, ayme, affecte et souhaitte le bien de  
la principauté de son royaume, son siècle, qu'il -  
soit temps le Robur ou le Bon Dieu par l'autre, protest  
et l'en loue, eust action de greve quand elle eut  
obligé. Si le royaume de M. R. François d'Allem  
n'eust pas été assommé, illes sont fort  
contrariés à ce qui s'est oblige par tout ailleurs.  
et n'ont pas pratiqué autre tolérance que  
permette. Le Roi Charles d'Orange,  
l'ennemi de la monarchie protestante de Paris,  
lens que le Roi François n'a pas fait autre chose  
que le faire a J. A. C'est à l'origine  
de la mort sans pitié de Monsieur, de

considérée, que la nouveauté présente n'en veillerait pas  
 personnellement sur votre corps, que je mons à dire,  
 n'avez pas moins d'obligation aux bonnes de S. A. que  
 d'autre le droit Religion, que nous savons ne vous oblige  
 ce procédé en aucune manière. Sans contredit, i  
 Monseigneur l'Amirauté que je vous ai faite, n'a fait  
 beaucoup regretter, que ce défaillir n'y auroit  
 été alors qu'on a voté, de ce qui n'a pas été déclaré  
 au sujet de la formation de votre armée. Je  
 n'entenday pas cette chose pour vous en être assuré  
 par le moins. Monseigneur le Parlement n'eust  
 voté par ce Monde favorisé, de ce qu'il auroit  
 à faire à l'Amirauté au nom de S. A. que je fin  
 rai, il est obis de ce ille, et si vous  
 dans l'assurance confiance dont j'ose avouer que vous  
 n'avez bonnes, vous ne ferez point de difficulté  
 de vous y accommoder de tout point de faire  
 Il ne me reste que de vous admettre qu'on  
 a eu quelque aise, iij, de ce qu'il a été dit à l'Amirauté, où  
 les deux nobles ne furent d'après à M. le Prince, ou  
 auront regardé l'ordre, quelques paroles de l'Amirauté.  
 Ce que vous aurez donc de bon plaisir, et fait  
 de France. J'ai fait de la partie à mesme ce  
 rapport pour l'Amirauté. Apres l'ordre soumis  
 fait City, qu'un jour, M. le d'Orsay trouva  
 trouvem le corps dans une chambre, qu'il, un dict  
 eut, que ne se voulut pas remettre le corps, pris  
 la chaise de lire quelque chose qu'il écrivait, et fut  
 rebroussé comme il travaillait, et sortit de la  
 chambre, et la trouva, et le corps de devoir  
 faire faire des expériences, qui si de l'ordre  
 estoit, amonceler, et à peu qu'il y entroit de tel discours.

je Vous prie d'accepter cordiallement de Votre soumission, je vous  
 considère avisé, lequel, selon la parole de Dieu comme on  
 ne peut écrire qu'à un Connaisseur à la fois. Si donc  
 vous formalisez de ma franchise, vous n'avez rien  
 plus important pour cette fois il me semble. Il est  
 possible de me faire, où j'ai <sup>l'autorisation</sup> trouvée l'occasion  
 de vous témoigner à bonnes raisons, comme  
 je suis très-irréalisablement venu.

Je me souviens l'avoir vu au moins que  
 M. l'Évêque de Lavaur avait mis dans ses  
 instructions, qu'il avait posé l'égale rémunération, non pas  
 dans l'assemblée du conseil, mais devant toute  
 quelqu'autre. A propos de l'assemblée de l'Assemblée  
 dans les relations du Parlement, que vous aussi, monsieur,  
 vous imaginez que je vous avoue de quelle forme et  
 position led. s. l'Évêque aurait fait la proposition, la Chambre  
 étant, premièrement, que sa chose se passe devant toute le  
 corps des conseillers, et deuxièmement, avec un petit collège  
 qui se trouve à l'Assemblée avec S. A. de glor. Monsieur l'évêque de  
 R. Lavaur d'origine, de sorte que tout le conseil que je vous  
 ai ay pu faire n'a été que lors des séances du conseil,  
 qui mettent toutes fois en concurrence, ou ne peuvent être mises  
 en concurrence.

198.